

Environnement propice à la planification familiale :

Aperçu général

Environnement propice à la PF

Introduction

Cet aperçu général a pour objectif d'expliquer l'environnement propice à la planification familiale volontaire et fondée sur les droits et la manière dont fonctionnent ensemble les différentes composantes d'un environnement propice pour soutenir l'accès équitable aux informations et aux services de planification familiale et leur utilisation. Ce résumé est destiné à expliquer comment les pratiques à haut impact d'un environnement propice à la planification familiale (PHI) sont liées entre elles et jouent un rôle de soutien aux PHI de prestation de services et de changement social et comportemental (SBC) pour renforcer les programmes de planification familiale.

Dans ce résumé, l'expression « environnement propice » fait référence à la planification familiale et à la santé. Dans le contexte de la santé et de la planification familiale, Hardee et ses collègues présentent un environnement propice comme étant la gouvernance et les facteurs politiques, sociaux et économiques qui affectent la relation globale entre les politiques de santé et les résultats sanitaires.¹ McGinn et Connor considèrent un environnement propice comme étant les politiques, les programmes et l'environnement communautaire, associés aux normes sociales et de genre, qui soutiennent les systèmes de santé et facilitent les comportements sains.² FP2020 décrit un environnement propice comme étant les politiques, les lois, les règlements et les financements qui aident ou entravent la dispense de services de planification familiale volontaire.³ L'Organisation mondiale de la Santé considère qu'un environnement propice est plus large car il comprend la disponibilité des produits et des technologies nécessaires, les allocations budgétaires et les financements, ainsi que le leadership et la création de coalitions dans toute une série de secteurs.⁴ Sur la base des idées de ces experts, nous pouvons considérer un environnement propice à la planification familiale volontaire comme l'ensemble des facteurs directs et indirects qui exercent des influences positives et négatives sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes de planification familiale et sur la réalisation des objectifs de la planification familiale.

Environnement propice à la planification familiale volontaire : un cadre pour les pratiques à haut impact

Sur la base de ce qui précède, nous organisons les divers éléments d'un environnement propice en un ensemble de trois groupes de pratiques interdépendantes pour les besoins des PHI : (1) politiques, législation et financement, (2) institutions, gouvernance collaborative et gestion et (3) facteurs sociaux et économiques. Ces trois groupes sont interdépendants ; des exemples de la façon dont ils fonctionnent ensemble sont fournis ci-dessous. Les PHI pour un environnement propice considèrent les conditions qui, lorsqu'elles fonctionnent bien, permettent à un individu de prendre des décisions informées et volontaires en matière de planification familiale. Ce groupe de PHI, ainsi que les PHI en matière de prestation de services et de SBC, englobent les pratiques permettant de faire des choix informés et volontaires et d'obtenir la méthode de planification familiale souhaitée.

Les sections suivantes expliquent les trois groupes d'un environnement propice et les pratiques à haut impact de chacun de ces groupes. Les PHI présentées ici représentent l'ensemble actuel de pratiques au sein de chaque groupe et n'excluent pas des pratiques d'un environnement propice qui pourraient être considérées comme à haut impact dans l'avenir.

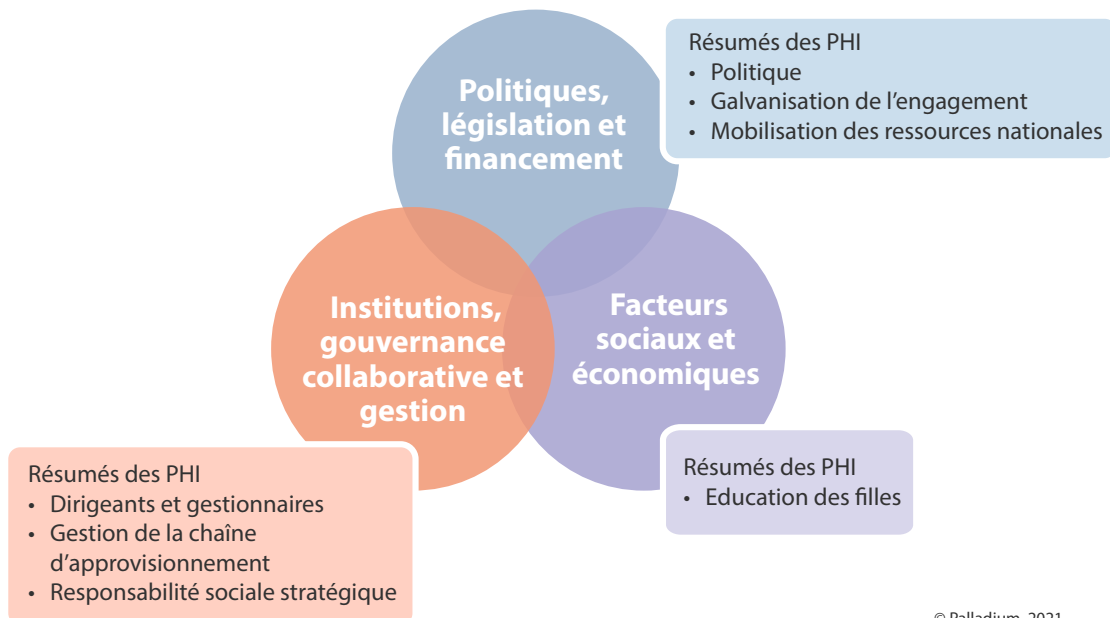
Politiques, législation et financement. Ce groupe comprend actuellement trois résumés PHI : [politique](#), [financement public national](#) et [galvanisation de l'engagement](#). Ces pratiques représentent ce qui est convenu par les décideurs quant à la manière dont la planification familiale sera codifiée et opérationnalisée au sein du gouvernement et qui soutiendra ou inhibera l'accès et l'utilisation de la planification familiale volontaire par les individus et les couples. Contrairement aux politiques et au financement national, qui sont liés à des résultats concrets, l'engagement est plus difficile à observer et à mesurer directement mais il est à la base de la réussite de la mise en œuvre de toutes les PHI.

Les lois établissent des normes, des procédures et des principes que les gouvernements et les citoyens doivent respecter.⁵ Parmi les exemples d'utilisation de la législation dans le domaine de la planification familiale, citons : l'identification des sources de financement, l'articulation des droits des citoyens en matière de contraception, la limitation de la publicité commerciale pour la contraception et l'importation et la fabrication de contraceptifs. Parmi les expériences nationales de lois liées à la planification familiale, citons l'adoption par le Congrès du Guatemala, en 2004, d'une loi

exigeant que 15 % des taxes perçues sur les boissons alcoolisées soient utilisées pour la santé reproductive ; la loi a ensuite été modifiée en 2010 pour garantir que 30 % des fonds soient utilisés pour l'achat de produits contraceptifs. Madagascar a approuvé une nouvelle loi sur la planification familiale en 2017 qui a annulé les lois coloniales françaises interdisant la distribution de contraceptifs aux jeunes ou aux femmes mariées sans le consentement du conjoint. Dans les deux cas, la société civile a joué un rôle essentiel en plaidant pour des changements juridiques - en surmontant différents types d'opposition politique - afin d'améliorer l'accès à la planification familiale volontaire.

Les politiques traitant des questions de planification familiale sont plus courantes que les lois mais les lois priment sur les politiques et les politiques doivent respecter les lois. Une politique décrit les objectifs d'un ministère et les approches qu'il suivra pour les atteindre. Les politiques de planification familiale abordent souvent deux ensembles distincts de questions : (1) les politiques de niveau macro qui fournissent une orientation de haut niveau sur la façon dont les programmes et les services doivent être mis en œuvre, et (2) les politiques opérationnelles qui fournissent des directives plus spécifiques pour la mise en œuvre. Les politiques jouent un rôle important en [garantissant un accès équitable](#) et une approche de la planification familiale volontaire basée sur les droits à toutes les personnes et en particulier aux groupes marginalisés et mal desservis, tels que les personnes handicapées, les jeunes et les groupes difficiles à atteindre. Elles constituent également une base pour le

Figure 1. Cadre d'un environnement propice aux PHI



rôle de gestionnaire des gouvernements en veillant à ce que le public puisse obtenir des services de santé, par le biais du secteur public ou du secteur privé.

Le financement de la planification familiale est inclus dans ce groupe parce que le financement résulte généralement d'efforts et d'approbations législatives, par exemple par le biais d'un cycle budgétaire annuel. Les approches courantes pour augmenter le financement de la planification familiale sont l'augmentation des allocations budgétaires, l'amélioration de l'exécution des budgets approuvés, l'augmentation de l'efficacité des dépenses et la mobilisation de sources de financement supplémentaires, comme les programmes d'assurance sociale et publique. Outre le financement du secteur public, le secteur privé peut jouer un rôle important dans le financement en promouvant une approche de marché totale et en mobilisant des capitaux privés pour la planification familiale.

Institutions, gouvernance collaborative et gestion.

Ce groupe contient trois résumés PHI : [dirigeants et gestionnaires](#), [gestion de la chaîne d'approvisionnement](#) et [responsabilité sociale](#). Les institutions reflètent la manière dont la planification familiale est positionnée au sein des gouvernements nationaux et des administrations infranationales. Les institutions liées à la planification familiale dépassent de plus en plus le secteur de la santé pour inclure les rôles importants de l'éducation, de la planification et des finances, et d'autres secteurs. La gouvernance collaborative fait référence à la manière dont les différentes parties prenantes travaillent ensemble dans le cadre d'une prise de décision consensuelle faisant avancer les questions de planification familiale volontaire ; et la gestion fait référence aux capacités nécessaires au fonctionnement efficace du programme de planification familiale.

Au sein du ministère de la Santé, le département de la planification familiale - souvent logé dans une direction de la santé familiale ou de la santé reproductive - est généralement l'institution chargée de diriger les efforts des programmes. Dans de nombreux pays, un conseil national de la population joue le rôle important de défenseur des questions liées à la planification familiale et à la population dans les gouvernements. Il est également important de coordonner la mise en œuvre des programmes de planification familiale à tous les niveaux du système de santé - du niveau national au niveau infranational - en passant par les districts et les établissements.

La gouvernance collaborative de la planification familiale nécessite généralement un engagement de l'ensemble

de la société, y compris les secteurs public et privé, ainsi que les voix des citoyens. Ces différents secteurs travaillent souvent ensemble par le biais d'un groupe de coordination national ou infranational, tel qu'un groupe de travail technique. Vu l'importance des secteurs non gouvernemental et privé dans la réalisation des buts et objectifs de la planification familiale, ce type de structure de gouvernance collaborative crée un espace pour les organisations non gouvernementales, les organisations confessionnelles et les institutions universitaires et de recherche, ainsi que pour les donateurs et les partenaires de mise en œuvre, qui peuvent interagir. La gouvernance collaborative englobe également les relations de responsabilité qui existent entre le gouvernement, les prestataires et les citoyens, et la manière dont chaque dyade travaille ensemble pour garantir le respect des engagements.

La gestion fait référence aux capacités dont le personnel du programme a besoin pour fonctionner efficacement, y compris la direction et la gestion du programme, les systèmes, la gestion et l'utilisation des données, la gestion et la logistique des produits et de la chaîne d'approvisionnement, et la manière dont les programmes s'adaptent pour rester réactifs face aux tensions et aux défis, tels que la pandémie de COVID-19 et [les crises humanitaires](#). Ces types de pratiques tendent à se concentrer sur le renforcement des capacités des individus et des organisations, ainsi que sur le renforcement des systèmes de santé.

Facteurs sociaux et économiques. Ce groupe comprend un dossier PHI : [l'éducation des filles](#) ; il comprend également un résumé des preuves de l'effet de [l'autonomisation économique sur l'utilisation de la planification familiale](#). Il est quelque peu différent des deux autres groupes car il reflète les forces en jeu plus larges ayant une influence sur les attitudes et les comportements positifs et négatifs en matière de planification familiale.

[Les Normes](#), par exemple, façonnent de nombreux aspects du comportement individuel et social, notamment le recours à la planification familiale, le moment et l'espacement des naissances, ainsi que la santé sexuelle et reproductive des adolescents. Les normes peuvent influencer sur la mesure dans laquelle les femmes peuvent prendre des décisions concernant une série de facteurs liés à la santé et des questions plus générales, telles que le niveau d'éducation, le travail à l'extérieur du foyer et les choix professionnels. Les facteurs sociaux peuvent également inclure des attitudes négatives envers des minorités ethniques et sexuelles, des groupes religieux, les personnes

handicapées ou des groupes d'âge, ainsi que différents types d'opposition politique. Les facteurs sociaux et économiques peuvent avoir un effet moins direct sur l'environnement propice à la planification familiale que les deux autres groupes de facteurs ; toutefois, le fait de s'attaquer aux normes et aux croyances - par exemple en éduquant les filles - est associé à la création d'un environnement plus favorable à la planification familiale volontaire. Les facteurs économiques influent également sur un environnement propice. Dans les endroits où le financement de la planification familiale est insuffisant, les dépenses personnelles liées à la planification familiale peuvent représenter une charge excessive pour les utilisateurs aux ressources financières limitées, ce qui peut contribuer à augmenter les besoins non satisfaits et les grossesses non désirées. Les ralentissements économiques dans un pays, comme ceux qui ont eu lieu pendant la pandémie de COVID-19, peuvent entraîner une réorientation des fonds destinés à la planification familiale vers d'autres priorités gouvernementales.

Travail au sein des groupes liés à un environnement propice. Ces trois groupes de PHI liées à un environnement propice (Figure 1) ne fonctionnent pas isolément les uns des autres ; ils travaillent plutôt ensemble de manière complémentaire pour renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des politiques et des programmes. Une politique ou une réglementation peut être nécessaire pour établir un groupe de travail technique et le travail de ce groupe de travail technique fait partie du groupe des institutions et de la gouvernance collaborative. Le groupe de travail peut se concentrer sur une variété de sujets, tels que [la santé reproductive des adolescents](#) et l'ouverture à aborder ce sujet est façonnée par le contexte social et économique. Il peut exister des politiques visant à faire progresser l'éducation des filles mais, sans financement ni engagement politique, il y a peu de chances que ces politiques aient le résultat souhaité, à savoir le renforcement des initiatives éducatives. Des dirigeants et des gestionnaires efficaces ainsi qu'une chaîne d'approvisionnement qui fonctionne bien sont nécessaires pour que les programmes atteignent les buts et les objectifs qui ont été établis dans les politiques. Ces exemples illustrent l'interdépendance de ces trois groupes et préparent le terrain pour renforcer la prestation de services et faire progresser le changement social et comportemental.

Les pratiques d'un environnement propice soutiennent et décuplent les PHI de prestations de services et de changement social et comportemental (SBC)

Un environnement propice à la planification familiale volontaire sert de cadre dans lequel les politiques et les programmes de planification familiale sont élaborés et mis en œuvre, et ces PHI peuvent soutenir les PHI de prestation de services et de changement social et comportemental (SBC).

La prestation de services de planification familiale est la concrétisation de nombreuses politiques et législations de planification familiale et, sans engagement politique et financement de la planification familiale, ces services ne pourraient pas être dispensés. Les services sont également liés aux institutions et à la gouvernance collaborative car c'est le ministère de la Santé qui assure la supervision technique de la prestation de services (par exemple, les directives cliniques, les règlements d'approvisionnement, les critères d'éligibilité médicale). De même, les structures de gouvernance collaborative favorisent une meilleure coordination entre les parties prenantes de la planification familiale assurant la supervision et la mise en œuvre des programmes. Le renforcement des capacités de leadership et de gestion est essentiel à la réussite de la mise en œuvre des PHI et des interventions programmatiques de planification familiale. Sans financement adéquat de la planification familiale (produits et fournitures, salaires, sensibilisation, formation et autres éléments programmatiques), les programmes de planification familiale ne peuvent pas répondre efficacement aux besoins de santé reproductive du public. Les mécanismes de responsabilité sociale sont utilisés pour inciter les citoyens et les acteurs du secteur de la santé à travailler ensemble pour améliorer les services qui répondent aux besoins des communautés.

Les PHI d'un environnement propice soutiennent également le cadre socio-écologique des PHI du SBC, qui comprend les influences des organisations, des communautés et de l'environnement propice. Le SBC peut influencer ce à quoi les décideurs s'engagent dans leurs expressions écrites/verbales, les institutions qu'ils établissent et les financements qu'ils s'approprient. Un environnement propice comprend la manière dont les facteurs sociaux et économiques affectent l'adoption et l'utilisation de la planification familiale volontaire, et les changements des normes sociales sont effectués par la mise en œuvre des PHI du SBC.

Outils et ressources

De nombreuses PHI d'un environnement propice sont liées entre elles et les outils suivants peuvent aider dans différents aspects du développement et de la mise en œuvre de ces pratiques. Pour des outils plus spécifiques destinés à aider les différentes pratiques, veuillez vous référer - à la section sur les outils et les ressources de chaque résumé de PHI.

- [20 Essentials on Family Planning Policy Environments](#) (20 points essentiels sur les environnements politiques de la planification familiale) est une collection d'outils destinés à aider les planificateurs de la planification familiale, les responsables de sa mise en œuvre, les décideurs et les défenseurs intervenant dans les environnements politiques de la planification et cherchant à les comprendre et les influencer. Cet outil est divisé en quatre catégories de sujets : Outils de mesure et d'évaluation ; influence sur les environnements politiques ; aperçu des environnements politiques et ressources politiques sur des sujets clés.
- [Thinking and Acting Politically Through Applied Political Economy Analysis](#) (Penser et agir politiquement par l'analyse de l'économie politique) est un outil conçu

pour aider les parties prenantes à examiner la dynamique du pouvoir et les forces économiques et répondre plus rigoureusement aux réalités du terrain, PEA peut aider à opérationnaliser le processus de réflexion politique et ajouter une valeur significative aux stratégies, aux projets et aux activités.

- [Policy Implementation Assessment Tool](#) (L'outil d'évaluation de la mise en œuvre des politiques) est un outil conçu pour évaluer la qualité de la mise en œuvre d'une politique particulière, sur la base des contributions des décideurs politiques ayant participé à l'élaboration de la politique et des parties prenantes impliquées dans sa mise en œuvre. L'outil prend en compte sept aspects de la mise en œuvre de la politique et fournit des questionnaires adaptables à chaque aspect de la mise en œuvre de la politique.
- [Voice, agency, empowerment - handbook on social participation for universal health coverage](#) est un manuel destiné aux décideurs politiques qui aborde la participation sociale et citoyenne afin de développer des politiques et des programmes de santé adaptés, plus susceptibles d'être mis en œuvre par un large groupe de parties prenantes.

Ces groupes de pratiques qui se renforcent mutuellement dans un environnement propice créent un espace permettant aux programmes de planification familiale d'exister et de s'épanouir et, lorsqu'elles sont liées à des pratiques efficaces de prestation de services et au changement social et comportemental, les PHI représentent la gamme complète des pratiques nécessaires pour atteindre les résultats de la planification familiale aidant les utilisateurs à atteindre leurs objectifs de fécondité et à améliorer les résultats en matière de santé.

Conseils pour la mise en œuvre

- Penser et travailler politiquement : Une grande partie d'un environnement propice se déroule en coulisses, reposant sur des preuves, des relations et une communication efficace. Pour que le travail sur l'environnement propice progresse, les acteurs doivent penser et travailler politiquement - en utilisant l'analyse de l'économie politique et d'autres outils pour comprendre le contexte et développer des réponses efficaces à celui-ci, ainsi qu'en étant flexible et en s'adaptant aux circonstances changeantes au fur et à mesure de la conception et de la mise en œuvre des politiques et des programmes. Les plans de financement de la planification familiale fournissent des exemples de la manière dont les parties prenantes peuvent mieux comprendre leurs rôles dans la promotion de différentes approches visant à augmenter le financement des programmes de planification familiale. Les parties prenantes doivent en outre comprendre leurs avantages comparatifs pour faire avancer le programme de planification familiale volontaire et travailler en collaboration. Les plans de financement de la planification familiale fournissent des exemples de la manière dont les parties prenantes peuvent mieux comprendre leurs rôles dans la promotion de différentes approches visant à augmenter le financement des programmes de planification familiale.
- Soutenir les processus de gouvernance et de politique participatifs et collaboratifs : L'environnement propice reposant sur l'engagement des différentes parties prenantes, il est essentiel que les citoyens, la société civile, les associations professionnelles et le secteur privé - en plus du secteur public - disposent d'un espace de dialogue et de prise de décision. Et au sein

du secteur public, un dialogue est nécessaire entre les secteurs de la santé et des finances, ainsi qu'entre les gouvernements nationaux et les administrations infranationales. En outre, la société civile a un rôle essentiel à jouer dans le suivi et la promotion des changements apportés aux différents instruments politiques et dans la responsabilisation des décideurs quant au respect des engagements qu'ils ont pris.

- Se servir de preuves pour éclairer la prise de décision : Les preuves sont essentielles à la prise de décision et des données, des informations et des preuves opportunes et de haute qualité peuvent aider à garantir la prise de décisions efficaces. Les données probantes, pouvant provenir du suivi des politiques, de statistiques sur les services, de données d'enquête, de données sur la chaîne d'approvisionnement et d'autres sources, doivent être présentées et communiquées aux décideurs de manière efficace et interprétable.
- Comprendre les processus et agir en temps utile. L'élaboration des politiques suit généralement un processus prescrit, tout comme le cycle budgétaire. De même, la chaîne d'approvisionnement et l'achat de produits de base suivent des étapes précises. Pour soutenir un environnement propice à la planification familiale, les parties prenantes doivent comprendre les différents processus aux niveaux national et infranational, et collaborer à l'élaboration de changements et à la réalisation d'améliorations.

Références

1. Hardee K, Irani L, MacInnis R, Hamilton M. Linking Health Policy With Health Systems and Health Outcomes: A Conceptual Framework. Futures Group, Health Policy Project; 2012. Consulté le 2 février 2022. <https://www.healthpolicyproject.com/pubs/186-HealthPolicySystemOutcomesConceptualALDec.pdf>
2. McGinn EK, Connor HJ. The SEED Assessment Guide for Family Planning Programming. EngenderHealth; 2011. Consulté le 2 février 2022. <https://www.engenderhealth.org/wp-content/uploads/2021/10/SEED-Assessment-Guide-for-Family-Planning-Programming.pdf>
3. Creating an enabling environment. FP2020. Consulté le 2 février 2022. <http://2016-2017progress.familyplanning2020.org/en/fp2020-in-countries/creating-an-enabling-environment>
4. [Lignes directrices unifiées relatives à la santé et aux droits en matière de sexualité et de reproduction des femmes vivant avec le VIH](#) [Consolidated guideline on sexual and reproductive health and rights of women living with HIV]. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2018. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.
5. Hughes J. What is the difference between politics and law? Keystone Law- Studies. 28 mars 2018. Consulté le 2 février 2022. <https://www.lawstudies.com/article/what-is-the-difference-between-politics-and-law/>

Citation suggérée : Pratiques à haut impact en matière de planification familiale (HIP). Aperçu d'un environnement propice à la planification familiale. Washington, DC: HIP Partnership; 2022 Mar. Consultable sur : <https://www.fphighimpactpractices.org/briefs/enabling-environment-overview/>.

Remerciements : Ce dossier [ou Renforcement des PHI] a été préparé par : Jay Gribble (Palladium), Beth Rottach (Palladium) et Sara Stratton (Palladium). Il a été revu et approuvé par le Groupe consultatif du PHI. En outre, les personnes et organisations suivantes ont fourni une révision critique et des commentaires utiles : Federico Tobar (UNFPA), Marouf Balde (USAID), Davide Debende (UNFPA), Ginette Hounkanrin (Pathfinder), Anand Sinha (Packard Foundations), Saswati Das (UNFPA), John Pile (consultant), Didier Mbayi Kangudie (USAID), Baker Maggwa (USAID), Norbert Coulibaly (Unité de coordination du Partenariat de Ouagadougou), Jane Schueller (USAID), Zuhura Hamis Mbuguni (Ministère de la Santé, Tanzanie), Karem Morales (Ministère de la Santé, Guatemala), Mary Mulombe-Phiri (Ministère de la Santé, Malawi), Sylvie Tidahy (Ministère de la Santé, Madagascar), Aminata Cisse Traore (Ministère de la Santé, Mali), Aoua Guindo (Ministère de la Santé, Mali), Kassoumou Diarra (Ministère de la Santé, Mali), Karen Hardee (What Works Association), Barbara Seligman (PRB), Jennie Greaney (UNFPA), Maria Carrasco (USAID), Alex Mickler (USAID), Emeka Okechukwa (USAID).

L'Organisation mondiale de la santé/Département de la santé sexuelle et reproductive et de la recherche a contribué à l'élaboration du contenu technique des brèves du PHI, qui sont considérées comme des résumés de données probantes et d'expériences sur le terrain. Il est prévu que ces brèves soient utilisées conjointement avec les outils et directives de l'OMS sur la planification familiale : <https://www.who.int/health-topics/contraception>.

Le Partenariat PHI est un partenariat diversifié et axé sur les résultats qui englobe un large éventail de parties prenantes et d'experts. En tant que tel, les informations contenues dans les documents du PHI ne reflètent pas nécessairement les opinions de chaque co-sponsor ou organisation partenaire.

Pour vous engager avec les PHI, veuillez vous rendre sur : <https://www.fphighimpactpractices.org/engage-with-the-hips/>